

## Contrat d'objectifs 2009-2012 - Ariège

**Nom et adresse de l'établissement :**

LP JEAN DURROUX FOIX  
1 ET 3 AVENUE JEAN DURROUX BP 70 09008 FERRIERES-SUR-ARIEGE CED

**Prénom et nom du chef d'établissement :**

Jean-Michel DORNE

**N° d'établissement :** 0090003E

**N° de téléphone :** 05.34.09.24.00

**Email :** 0090003E@ac-toulouse.fr

**N° de fax :** 05.34.09.24.09

**Formations dispensées :**

CAP Employé Commerce Multi Spécialités - Métiers du Pressing  
Bac Pro 3 ans Métiers de la Mode - Vêtements.  
Bac Pro 3 ans Commerce  
Bac Pro 3 ans Services  
Bac Pro 3 ans Secrétariat et Comptabilité  
3ième DP 6 H

**Vu :**

La loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

Le décret n° 85-924 modifié par les décrets n° 2005-1145 du 9 septembre 2005 et n° 2005-1178 du 13 septembre 2005.

Le courrier du recteur du 24 janvier 2006.

Le conseil d'administration réuni le

L'établissement LP JEAN DURROUX FOIX s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2009-2012.

Le Recteur

L'IA-DSDEN

Le chef d'établissement

Olivier Dugrip

Gilles Amat

Jean-Michel DORNE

# Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

## Instantané sur l'EPLE : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin en formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...

Les résultats bruts aux examens sont globalement satisfaisants. En bac pro (77,6%), ils restent supérieurs à ceux de l'Académie, bien qu'en baisse depuis 2005. En BEP, les résultats fluctuent selon les années. Ceux du CAP ECMS ont diminué en 2008 (84 %) après 2 années à 100%. Les équipes pédagogiques s'investissent volontiers dans les projets. Elles bénéficient de locaux neufs et bien équipés. Le public accueilli, en majorité d'origine rurale, demeure relativement respectueux des biens et des personnes. Toutefois, depuis peu, le lycée constate une augmentation des fiches d'incidents, de l'absentéisme (8,74% en 2008) et du nombre de sorties prématurées (27 en 2008). Le plan de formation concerne les didactiques disciplinaires, le développement durable et le traitement de la difficulté scolaire. L'établissement n'a pas opté pour le label lycée des métiers. Il bénéficie d'une image positive auprès des familles et des partenaires extérieurs.

### Points forts :

- 1 - Bons résultats scolaires tant pour la réussite aux examens que pour les poursuites d'études (en 2007 60 % d'affectation en bac pro et en 1ère d'adaptation pour les terminales BEP, 50 % de poursuites d'études des bacs pro vers le BTS). Les élèves sont majoritairement motivés par les études
- 2 - La carte des formations permet de prendre en charge les élèves en difficulté (MGI, 3ième DP6, CAP ECMS - Pressing, accueil d'élèves en situation de handicap). Les équipes pédagogiques savent s'adapter et prendre en compte les besoins spécifiques des élèves en difficulté.
- 3 - Bon climat de vie au sein de l'établissement résultant d'un véritable travail en équipe, intégrant selon les besoins l'ensemble des acteurs de l'établissement (direction, CPE, infirmier, CDI, AS). Le travail en équipe favorise la réussite des élèves et la sérénité de l'internat.

### Points faibles :

- 1 - La population accueillie voit ses difficultés croître. Les pourcentages de CSP défavorisées, d'élèves en retard scolaire, de familles dont le responsable est sans activité augmentent. Par manque de moyens et pour raison d'éloignement, les pratiques culturelles restent limitées.
- 2 - Le nombre de décrochages scolaires et de sorties prématurées augmente. Certains élèves éprouvent des difficultés à trouver du sens à leurs études et à s'impliquer dans leur parcours de formation. Leur intégration dans le lycée devient problématique.
- 3 - L'internat n'a jamais été intégré dans l'action éducative et scolaire du lycée. De même, l'entre midi n'est pas mobilisé pour des projets éducatifs, culturels, sportifs, qui pourraient valoriser les élèves et favoriser leur intégration.

### Axes de développement :

- 1 - Renforcer l'intégration et la motivation des élèves pour diminuer les sorties prématurées et favoriser les poursuites d'études.
- 2 - Mieux mobiliser les ressources de l'établissement et les partenariats pour mettre en place les activités hors temps scolaires
- 3 - Renforcer le pilotage du lycée par l'élaboration et la prise en compte d'indicateurs pertinents. La réalisation du contrat d'objectifs s'appuiera sur des moyens supplémentaires.

# Contrat d'objectifs

## **1er levier de progrès :**

### **Objectif :**

Favoriser la réussite des élèves par des activités hors temps scolaire

### **Stratégie de développement :**

1) Mise en place d'un accompagnement éducatif par des personnels qualifiés pour l'encadrement de l'étude du soir ouverte à tous les élèves volontaires sur engagement trimestriel : 2 fois 1 h semaine. Les intervenants suivront la formation 'au métier de l'élève' de l'IUFM.  
2) Organisation de sorties culturelles et sportives par trimestre avec compte rendu rédigé par les élèves diffusé sur le site et affiché (CDI, hall d'exposition) au lycée dans le but de valoriser leurs productions . 3) Création d'un espace détente élèves au sein du lycée.

### **Résultats attendus :**

Amélioration des résultats scolaires et évolution positive de l'attitude. Participation aux sorties. L'objectif est de placer nos élèves dans les meilleures conditions d'accès à l'insertion professionnelle et citoyenne par une construction solide de leur projet de vie.

## **2ème levier de progrès :**

### **Objectif :**

Lutter contre le décrochage scolaire : prévenir et remédier

### **Stratégie de développement :**

1) Mettre en place un accueil personnalisé des nouveaux élèves et de leurs parents à la rentrée. Etablir une relation durable et constructive élèves - parents - équipes pédagogiques.  
2) Organiser un dispositif d'accompagnement et de réussite en CAP ECMS et Pressing pour réconcilier les élèves avec le milieu scolaire et favoriser leur réussite au sein du lycée et en entreprise.  
3) Instaurer une cellule de prévention des sorties prématurées, effectuer un suivi régulier et collectif des élèves. Améliorer l'efficacité et la cohérence du traitement du décrochage scolaire.

### **Résultats attendus :**

Diminution des sorties sans diplôme, du taux d'absentéisme, du nombre d'exclusions et de sanctions. Renforcer l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant. Maintien/augmentation des résultats scolaires :encouragements, félicitations, réussite aux examens.

## **3ème levier de progrès :**

### **Objectif :**

Valoriser les compétences professionnelles des élèves: mieux communiquer, mieux travailler au lycée

### **Stratégie de développement :**

Améliorer la communication externe et interne de l'établissement:

- 1) Créer des espaces et des outils de communication en relation avec le champ professionnel
- 2) Systématiser la diffusion du travail des élèves en utilisant prioritairement les TICE
- 3) Investir tous les lieux de l'établissement, intégrer tous les personnels dans les activités
- 4) Développer les compétences à l'oral.
- 5) Nouer des partenariats et mobiliser le savoir faire des médias locaux

### **Résultats attendus :**

Les productions des élèves sont visibles dans et hors de l'établissement

Développement des initiatives des élèves

Diminution des dégradations et des fiches d'incidents élèves